Compte Rendu du Conseil Municipal du 9 décembre 2021

Etaient présents : F. PERN SAVIGNAC - P. OGBURN – MC PHILIPPEAU - G. BOUISSET – G. TILLON – M. JANNIN – J. VAYSSE – L. POURCEL – F. REVELLI – P. SERAYSSOL –
Excusé : P. DAURE (pouvoir F. PERN SAVIGNAC) – A. TARTINI (pouvoir P. OGBURN) – D. COURDESSES (pouvoir MC PHILIPPEAU)
Absents : G. DAVIER
Secrétaire de Séance : Georgette TILLON

1) Approbation du compte rendu du 28 octobre 2021
Madame le Maire donne lecture du compte rendu du conseil municipal du 28 octobre 2021 approuvé et paraphé par tous.

2) Fonds de concours CCQVA pour l'extension et réhabilitation école maternelle

Madame le Maire rappelle au Conseil la délibération du 11 juin 2021 approuvant le projet et autorisant la sollicitation de subventions pour la réhabilitation et l'extension de l'école maternelle.
Madame le Maire expose au Conseil Municipal que le fonds de concours du CCQVA apporte son soutien financier à cette opération. Le plan de financement pourrait donc être le suivant :

Coût total des travaux HT	798 638.80 €
Subvention Etat	376 668.33 €
Subvention Département	109 120.00 €
Subvention Région	47 417.00 €
Fonds de concours CCQVA	8 194.83 €
Autofinancement	257 238.64 €

POUR : 14 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

QUESTIONS DIVERSES

Communauté de communes CCQVA.

Un séminaire est organisé le 29 janvier 2022 dans le cadre de la rédaction du projet de territoire.

Etablissement Public Foncier.

Une erreur sur le cadastre retarde l'acquisition de l'immeuble situé Grand'Rue. Les rectifications doivent être mises en œuvre préalablement à l'acquisition.

Stade municipal.

Suite aux importantes précipitations, un éboulement important de terre important est survenu aux abords du terrain d'entraînement de football. Il a fortement fragilisé la structure du pylône qui porte l'éclairage.
Des travaux sont indispensables pour sécuriser le site. Des devis sont en cours.

Points sur les travaux au Presbytère et à l'école maternelle.

Rythmes scolaires.

Un questionnaire sera adressé par les services de la Communauté de Communes aux parents d'élèves début janvier concernant les rythmes scolaires et notamment le choix de la semaine de 4 ou 4.5 jours. Ce sondage permettra de valider les préférences des parents et d'harmoniser les rythmes scolaires sur l'ensemble de la Communauté de Communes.

La séance est levée à 22H.